

ORDRE DE VIREMENT

R.I.B. du donneur d'ordre

Nom du client :

Par le débit du compte sus - mentionné, veuillez virer la somme de (en toutes lettres) :

En faveur de (bénéficiaire) :

Auprès de (banque et agence du bénéficiaire) :

Libellé (facultatif) :

C/ Banque	C/ Guichet	Numéro de Compte
-----------	------------	------------------

Sommes en chiffres

R.I.B. du bénéficiaire

C/ Banque	C/ Guichet	Numéro de Compte
-----------	------------	------------------

Date de l'opération	Signature du client
17/10/2021	

Cachet et visa de la BIAT

Pour être valable, le présent ordre doit comporter obligatoirement le cachet et le visa de la BIAI. Cet ordre de virement sera exécuté selon la disponibilité du solde votre compte dans un délai de cinq jours calendaires à compter de la date de réception de l'ordre. - En cas d'absence, d'insuffisance ou d'indisponibilité de la provision durant le délai indiqué ci-dessus, l'ordre de virement se sera pas exécuté et le donneur d'ordre assumera seul la responsabilité de la non exécution du dit ord

www.biati.com.tn - 71 342 820 - فاكس : 14090 - بياتون 1080-520 تونس سيداكس - الهاتف : 71 131 000 - المقر الرئيسي : 72/70 شارع الحبيب بورقيبة - ص.ب 520 - 1080 تونس
S.A. au Capital de 170.000.000 D - RNE Identifiant Unique 0000110F - Siège Social : 70/72, Av. Habib Bourguiba - BP 520 - 1080 Tunis Cédex - Tél : 71 131 000 - Télex : BIATUN 14090 - Fax : 71 342 820 - www.biati.com